ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand ilet de terre de valeur dans le Septième District.

Fidelity and Deposit Company of Maryland vs Octave A. Legnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Palm et Fircrest, désigné comme ilet No 575; ledit ilet No 575 mesurant trois cents pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de trois cents pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

P. M. Milner, avocat pour le plaignant.

10 juil—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District

Portant le No municipal 3021 rue Bourbon, entre les rues Force et Vertu.

Tee Teuton à Loan and Building Company vs J. R. Joubiane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quoi que ce soit en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit dans l'ilet No 94, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), Piété (maintenant Touro), Force et Vertu, sur un plan de D. E. Reggers daté le 10 avril 1840 et d'ancienne [illegible], lesdits lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et [illegible] lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdits quatre lots mesurent ensemble [illegible] sur un plan de J. F. [illegible] daté le 2 juin 1880 comme lots Nos [illegible] dans l'ilet No 94 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No 402½ rue Sud Remparts entre les rues Marengo et Constantinople.

Mara R. Newhauser vs Mme Eva Baitler et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 911—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 6 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un petit morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Remparts, Marengo, Dryades et Constantinople, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Remparts, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre Nos neuf et [illegible].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.

3 juil—3 10 17 24 31—août 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret Devres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70 607—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas G. Kaper, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Zengg & Quintero, avocats.

16 juil—16 20 25

Succession de John Killian.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 874—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Icker, femme de Wm. Icker, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

15 juil—15 19 24

Succession de P. A. Hurtubise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43 813—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final amendé présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats.

14 juil—14 18 23

Succession du Rév. Michael Loughlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 408—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le Rév. Joseph Hanrahan et Hugh Flynn, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert Legier, avocat.

12 juil—12 16 21

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de Berhson Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Albert J. Bartlett, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Philip H. Mentz, avocat.

18 juil—18 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 039—Division E—Attendu que John Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

18 juil—18 22 27

Succession de William Bernhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70,458—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Octave Mary Bernhard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Zengg, Thomas et Salmon, avocats.

17 juil—17 21 26

Succession de Mme Vve John Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 118—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Habans, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Paul W. Maloney, avocat.

11 juil—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Engler

No 67 894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de cour signé le 25 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Ferdinand, Port et Remparts, mesurant trente-deux pieds de face à la rue St Ferdinand sur quatre-vingt-sept pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, hangars, etc., le tout en bon état, connu comme les Nos 904 et 906 rue St Ferdinand, entre les rues Remparts et Bourgogne. La maison est louée à $10 par mois et elle est près de tous les avantages, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1903.

L'acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin, extra grand buvette, entrepôt, de belles étagères, comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine, vestibule au rez-de-chaussée, quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout, citerne et hangar sur le devant, grande basse-cour et écurie dans le fond avec entrée de côté grande cour.

Dans l'affaire de L. J. Bourgeois en banqueroute, No 450, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par John L. Peytavin, arbitre en banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Dumaine, White et Broad, désigné par le No 33 sur un plan de F. A. Tourné, daté le 15 mars 1861 et formant l'encoignure des rues Canal et White et mesurant trente (30) pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade à la rue White de cent trente-neuf (139) pieds cinq (5) pouces, en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'Etat de 1903 devant être payées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—23 28—juil 5 12 19 21 23

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 832 rue Commune—MARDI le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903 dans l'affaire de Wm. A. Dickson vs Win Snaer et als, No 68 921 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 113, borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et St-Philippe, désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 pour forfaiture. Acte de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres, Entourée par les belles résidences de nos citoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux No 802 rue Perdido, près Carondelet, MERCREDI le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges ci-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente-six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes ayant de grands salons avec portes à coulisse, salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets, vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attenante à la bâtisse principale ayant cinq chambres, galeries sur le devant et le côté et dans le fond grande citerne, écurie, cour pavée en schillinger, allée pour voiture, etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 22

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69 744—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903, signé en cour ouverte le 23 juin 1903, dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney vs ses mineurs Brennan et als, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Géronimo, formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente-huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal et Gasquet sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque de trois cent dix-neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprennent le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en Schillinger.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets. Les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Wouife, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples,

5501 et 5509 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau 732 rue Commune. JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 70,483, dans l'affaire de Geo. Doerr à Philip G. Doerr, individuellement et comme administrateurs conjoints vs Adam A. Doerr et als, jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Laurel, Octavia et Annonciation (anciennement Jersey), sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 19 octobre 1849 et annexé à un acte de partage entre Hoffner et autres, passé pardevant F. O. Stark, ancien notaire, le 15 mars 1853.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 135 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia, et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 1 et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent de deux cottages simples et dépendances et connus comme les Nos 5501 et 5509 rue Annonciation.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentés par billet ou billets dudit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement. Les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1903, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jas B. Rosser, R. W. Kernan, J. B. Fisher et V. J. Stentz, avocats.

25 juin—25—juil 5 12 19 26 30

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983; à Alger au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville

RUE CARONDELET 315

Phone 576

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARCHANDISES DE COMMERCE ET INSTALLATIONS DU MAGASIN DE CIGARES,

636 rue de Chartres coin St Pierre.

Succession de George Imhoite.

No 70 778—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI le 22 juillet 1903, à 11 heures a. m. sur les lieux 636 Chartres, coin de la rue St Pierre. Il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 9 juillet 1903 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Le contenu et les installations du magasin de Cigares.

Conditions—Comptant.

11 juil—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottage double désirable sur un grand lot de terre.

3034 et 3036 rue Nord Remparts entre les rues Montégut et Clouet

No 70 282—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Joséphine S. Olsen et als vs Irwin Olsen.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 4 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 in re Succession de Frederick James Olsen, No 64,307, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, approuvant et homologuant les délibérations d'une réunion de famille, une pardevant A. J. Cahill, notaire, le 2 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement Amour), Clouet, Montégut et Bourgogne, un lot est désigné par le No 21 sur un plan de Louis Surgi le 15 juillet 1836 mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts par 110 pieds de profondeur et l'autre lot est connu comme au dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D'Hémécourt, le 25 juin 1848, 24 pieds 2 pouces de face à la rue Remparts, 158 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, la séparant du lot No [illegible] formant angle droit avec la rue Remparts 110 pieds, de là à angle droit et parallèle avec la rue Montégut 49 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 143 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 3034 et 3036 rue Remparts et comprennent un joli cottage double contenant de chaque côté galerie six chambres, hangar, citerne, etc.

La maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance s'il y en a, devant être représentée par les billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et l'acquéreur payant les taxes de 1903 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire aux frais de l'acquéreur.

4 juil—4 5 12 19 26—août 2 4

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence avec Terrain Spacieux

Près de la rue du Canal

No 129 RUE DUPRE.

Succession de Lionel R. Garcia.

No 70 759—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage résidence No 129 rue Dupré, retiré du trottoir, sous une barrière en fer contenant galeries, grand vestibule, salons doubles, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, quatre grandes chambres à coucher, chambre à bain et cabinets. Dans le fond est un hangar contenant chambres pour lavage et dépense et dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état ayant le gaz partout et les chambres principales sont élégamment tapissées. Le terrain spacieux est pavé en allées schillinger, gazon et jardin de fantaisie et est décrit comme suit.

Trois certains lots de terre situés et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 631, lequel est borné par les rues Dupré, Canal et Gayoso et l'avenue Cleveland, désignés par les numéros vingt et vingt et un, sur un plan fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 29 mars 1893 annexé à et faisant partie d'un acte de vente passé pardevant Fred Adolph, notaire public en cette ville, sous date du 23 mai 1896 et aussi sur un plan fait par S. G. Del Isle, voyer, daté le 17 février 1893 et annexé à un acte passé par devant Joseph D. Taylor, notaire, le 19 avril 1893, et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan de S. G. Del Isle, ci-dessus mentionné. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun comme suit, à savoir: les lots Nos vingt et vingt et un mesurent chacun 35 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dupré, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No vingt deux mesurant trente-trois pieds 3 pouces et 3 lignes de face à ladite rue Dupré sur 141 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. La maison est élevée de terre, bien peinte à l'huile avec portes à coulisses et cabinets dans les chambres à coucher et est une aussi jolie et aussi complète résidence qui puisse être trouvée ou désirée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. Cookes & Bénédict, avocats.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

A l'Encoignure des rues Louisa et Levée.

Succession de Stephen Bacepegalope

No 70,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur—MERCREDI le 29 juillet 1903, à 11 heures A. M. sur les lieux ci-dessus, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 17 juillet 1903, je vendrai à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, les ci-après: Un lot de bois, un lot de charbon de bois, un jeu de harnais, un cheval, un mulet, deux wagons, un lot de meubles et autres effets mobiliers.

Conditions—Comptant.

19 juil—19 26 29

Fitzpatrick, Brennan & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN TRES BEL ASSORTIMENT DE—

MARCHANDISES de MAISON

A L'ENCAN

Mardi, le 21 juillet à 11 h. A. M., SUR LES LIEUX No 192 RUE NORD REMPART

Entre les rues Canal et Douane.

In re Massiti Bros vs Mme M. F. Wheeler et al.

No 71,049—Cour Civile de District—Division A.

PAR FITZPATRICK, BRENNAN & COMPAGNIE—Harry W. Fitzpatrick, encanteur—Bureau No 317 rue du Camp—MARDI, le 21 juillet 1903, à 11 heures a. m. il sera vendu conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, sans estimation, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un grand piano droit, un ameublement de salon de dix pièces avec incrustation d'acajou, lits de repos, armoire en noyer avec porte miroir, ameublement de chambre à coucher, miroirs, chaises Morris, berceuses "Wicker", tables de table, porte-manteau en chêne, lits en fer, meubles de chambre à coucher en chêne, lit de repos "Wicker", ameublement de salle à manger en chêne, réfrigérateur, fourneau à gaz, coffre-fort, tapis, verreries et plus de 2,000 yardes de tapis, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux et prompte livraison.

Pas de réserve.

19 juil—3 f

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE POUR CLORE UN JOLI STOCK

De Matériaux de Plombier, Comptes ouverts, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, LUNDI le 27 juillet 1903 à 11 heures a. m. il sera vendu à l'enchère publique, laquelle continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu conformément à un ordre de vente rendu le 19 juin 1903 dans l'affaire de L. Luderback Company, Limited, vs ses créanciers No 69 871, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sur les lieux, Nos 338 et 340 rue du Camp entre les rues Gravier et Natchez.

En lots le stock de plombier, ajustement et matériaux et comptes courants, vitrines, étagères, range, etc., d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. R. Forman, avocat.

15 juil—15 19 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67 868. En vertu d'un writ de fieri facias contre les défendeurs dans la succession de William Green, à savoir: Thomas Green, Emaline Green, femme de Thomas Buchanan; Mary Green, femme de Wm Page, Jane Green, femme divorcée de Gilbert Procter ou Prector, maintenant femme de G. F. Long, et Martha Green—tous héritiers, et en faveur de Lucinda Sawyers, veuve de William Green, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, VENDREDI, 7 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quoi que ce soit en dépendant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis de cette ville, désigné par le numéro seize de l'ilet numéro vingt-six, lequel est compris entre les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Homer et Newton, d'après un plan de l'étendue de terre duquel ledit lot forme partie, connu comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," dressé par W. P. Thompson, voyer, le septième jour de mars dix-huit cent quarante-neuf et déposé dans le bureau de ——— pour référence.

Ledit lot mesure en mesure américaine trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt-trois pieds et huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. A. Parsons, avocat pour les plaignants en exécution.

7 juil—7 8 14 21 28—août 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District

Formant l'encoignure de la rue Annonciation et Chemin Félicité, connue comme No 1652 rue Annonciation.

Félix J. Dreyfous vs Johanna & F. Heffmers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 70,805—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 23 juillet 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Market et Chemin Félicité. Ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de la rue Annonciation et Chemin Félicité et est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par Arthur de Armas, député voyer de ville le 6 août 1884, annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, le 11 août 1884. D'après lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesure dix-huit pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Annonciation, soixante et onze pieds, deux pouces et quatre lignes de profondeur et façade au Chemin Félicité, cinquante-neuf pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Market, et une largeur dans le fond faisant face à la rue Félicité de cinquante-deux pieds huit pouces, la ligne du fond étant celle la plus près de la rue Chippewa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Watkins Sherman, avocat pour le plaignant.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée,

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon,

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres.

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70 491—Consolidé, du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903 et signé en Cour ouverte le 8 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites à savoir.

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon entre les rues Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet, dans chaque cour il y a hangar, citernes etc. plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon par une première profondeur de 90 pieds, où il s'ouvre sur la ligne de l'ouest, 1 pied 3 pouces sur une deuxième profondeur de 80 pieds faisant une profondeur totale de 130 pieds et 31 pieds et 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, borné sur le côté vers la rue Hôpital sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Célestin Vaimont, et de l'autre côté, vers la rue Quartier, par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Puppy et sur le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Bouligny, à proximité du centre des affaires, dans un voisinage bien pavé et populeux. Cette propriété de choix rapporte maintenant un loyer régulier actuel de $360.00 par an.

2° La résidence éligible en briques à deux étages No 1216 rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier, contenant galerie sur la façade vestibule et neuf chambres, hangar, citerne, etc., gaz partout, plus complètement décrit comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Hôpital, Quartier et Decatur, désigné par le No 10 sur un plan par Commony, voyer, Municipalité No 1, le — mai 1845, déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, et mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 105 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Cette résidence commode est à une petite distance de marche de la rue du Canal est maintenant louée pour $204.00 par an.

3° La magnifique et spacieuse résidence en bois à deux étages, No 1418 rue Bourbon près de la rue Esplanade, contenant galerie en fer orné sur la façade, galerie dans le fond, vestibule sur le côté, et quelques 12 chambres, chambre à bain et chambre au vestibule, etc., cour et allée de côté bien pavées, grande citerne et gaz partout, plus complètement décrite comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet ou Pontalba borné par les rues Bourbon, Dauphine et Esplanade, désigné par la lettre B et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces plus ou moins en profondeur.

Cette jolie et spacieuse résidence est bien distribuée et est délicieusement située et à proximité de l'avenue de l'Esplanade et dans un joli voisinage louée pour 180.00 par an.

4° La résidence désirable en briques à deux étages, No 2018 rue Prytanée, entre les rues St André et Joséphine contenant balcon en fer, galerie dans le fond, vestibule, office et 11 chambres, dans la cour sont hangar, citerne, etc., le gaz partout, plus complètement décrite, comme suit.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, autrefois ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine, St André et Plaquemines (maintenant Coliseé), désigné par le No 9 dans l'ilet No 39, d'après un plan fait par B. Buisson, voyer le 20 février 1848 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, en mesure américaine.

Agréablement située dans une des meilleures rues de résidence de la ville. Cette propriété de choix se recommande elle-même à ceux qui sont désireux d'avoir un bon home dans un bon voisinage.

Termes et conditions—Pour les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites: une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiement partiel pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garanties par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an et toutes les clauses usuelles de sécurité et pour la propriété en ce quatrièmement décrite 71 7/s comptant pour payer pour la part de la succession de William Walker Stille et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiements partiels pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1903 au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant Chas. A. Butler, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26—août 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Pozzi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56 639—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Pozzi, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Wenck, avocat.

17 juil—17 21 26

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale
dec—1an

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE

No 40,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances de cela, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Robertson, les avenues Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune), désigné par le No 11, sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du [illegible] 1903 et annexé pour référence à l'inventaire pris dans ces procédures par James Simeon, notaire, le 2ème jour de juin 1903, d'après lequel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds dix pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet, sur une première profondeur de trente huit pieds sur la ligne vers la rue Robertson, de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes, de là une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes, cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée commune s'ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 38 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vestibule de chaque côté, et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial, toujours occupée et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans après date, avec huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles et nécessaires de sécurité, les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Simeon, notaire, un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

18 juil—18 19 26—août 2 9 16 18

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur.

442 et 444 rue Philippe,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower.

No 70 482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 juin 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a sur un crédit de un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, au frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb Jr. avocat.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Lot de Groceries, Vins et Liqueurs, Etc

Henry Bieca Co. Ltd. vs F. Dalpé

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 13 546—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procèderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, près du Passage de la Bourse dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 21me jour de juillet 1903, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de groceries, vins et liqueurs, glacière, tables, chaises, balance etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. David J. Dowers, avocat.

12 juil—12 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

John Rocchi, G. Fernandez, Jr. subrogés vs Angelo Dennis

Vaccaro Bros., G. Fernandez Jr., subrogés vs Angelo Dennis

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans Nos 7994 et 8160. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI [illegible] jour de juillet 1903, à 3 heures p. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 505 borné par les rues Monroe, Sycamore, Néron et Leonidas, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Monroe, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant le coin des rues Monroe et Néron.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

CHAS. R. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Drake, Spec et Hart, avocats du saisissant.